

CTOS NOUVELLE CALÉDONIE

Bilan moral et Rapport d'activités

2 0 1 8

PARTENAIRES OFFICIELS









PARTENAIRES INSTITUTIONNELS











FOURNISSEUR OFFICIEL



Bilan moral

L'année 2019 aura été, dans la continuité des années 2017 et 2018, marquée par la rigueur qu'imposent les contraintes budgétaires de la Nouvelle Calédonie. L'an dernier je soulignais l'importance pour le mouvement sportif d'avoir une source de financement pérenne sur laquelle nous avions eu l'assurance que le gouvernement se pencherait dès 2017. Force est de reconnaître qu'aujourd'hui aucune avancée n'a été faite dans ce domaine.

Les nombreux dossiers dont le gouvernement s'est emparé, à juste titre, a concerné la réglementation et nous ne pouvons que nous en féliciter puisque lors des réunions du Haut Conseil du Sport nous avons donné un avis unanimement favorable. Nous avions cependant signalé que le mouvement sportif, essentiellement bénévole, avait besoin de visibilité sur les moyens qui lui étaient alloués. À ce jour, malgré nos demandes maintes fois réitérées, aucune commission ne s'est penchée sur cette question.

Lors de nos AG du 29 avril 2017 et du 21 avril 2018, le directeur de la Jeunesse et des Sports nous avait alerté sur la baisse conséquente du nombre de licenciés ce à quoi nous avions répondu que cette baisse correspondait en tout point à la baisse constatée des financements et cela depuis 2011. Aujourd'hui, le mouvement sportif semble redresser la barre car nos Clubs, Ligues et Comités ont appris à faire mieux avec moins et je tiens tout particulièrement à vous féliciter pour ce résultat qui est à mettre au profit de nos bénévoles dont on peut craindre cependant que beaucoup finissent par se décourager si cela n'est pas déjà fait.

De même j'avais alerté le gouvernement sur l'importance d'un versement rapide des crédits de préparation pour les Ligues et Comités qui devaient se préparer pour les prochains Jeux du Pacifique. Ces craintes se sont avérées exactes puisque le versement des crédits est en cours au moment où ce bilan est rédigé. Encore faut-il préciser que nous sommes montés seuls au créneau pour que les 35 millions alloués soient augmentés de 13 millions supplémentaires et nous tenons à remercier le gouvernement de la Nouvelle Calédonie qui a été sensible à nos arguments. Il nous reste à relever le défi qui nous attend à Apia alors que se présente une opposition qui n'a jamais été aussi forte.

Concernant la formation et dans la continuité du stage organisé l'année précédente, nous avons reconduit, comme je l'avais annoncé dans mon rapport moral l'an dernier, un stage pour les entraîneurs océaniens ainsi que pour nos entraîneurs locaux. Ces stages organisés en partenariat avec l'INSEP et cofinancés par le Ministère des Sports, le CTOS et l'NSEP, ont été un franc succès puisque, outre les 14 stagiaires de l'Océanie, pas moins de 42 entraîneurs locaux ont pu y participer. À leur demande, un suivi de stage personnalisé a été mis en place au début de ce mois avec la venue de 2 formateurs. Ce succès souligne toute la nécessité et l'importance de la formation. Ce travail sera poursuivi cette année encore avec un nouveau stage qui devrait se tenir en septembre.

Toujours au chapitre des formations, le CISE dans sa dimension expertise, a poursuivi ses formations BPJEPS. Après les BPJEPS sports co et APT, il a conclu un BPJEPS activités de la natation et un BPJEPS métiers de la forme avec un taux de réussite exceptionnel en juin 2018. Une nouvelle session de ce dernier BPJEPS a été relancée en septembre dernier pour répondre à une forte demande. Merci

BILAN MORAL 2017

à ses formateurs et tout particulièrement à Yan Bouverne qui effectue un accompagnement remarquable. Les résultats obtenus confirment la qualité de nos formateurs locaux reconnue par les experts de l'INSEP.

Sur le plan relationnel avec les Fédérations Françaises et à la demande de nos ligues j'ai pu rencontrer les Présidents de certaines Fédérations. Je pense en particulier au Volley-ball dans l'approche d'un dossier difficile et qui devrait aboutir prochainement avec son insertion dans la zone Océanienne voire Asiatique. Encore une fois il faut expliquer sans relâche le cadre spécifique de l'organisation du Sport en Nouvelle-Calédonie et établir des conventions très précises avec les Fédérations de tutelle. Je renouvelle à ce sujet mon souhait de très grande vigilance sur la nécessité de veiller aux limites d'insertion dans les fédérations océaniennes. Aujourd'hui, malheureusement, certains de nos sportifs ne sont plus sélectionnables dans les équipes de France, ce qui peut être un frein pour certains de nos meilleurs éléments pour accéder au plus haut niveau. Inversement certains de nos sportifs, sélectionnés dans les équipes nationales ne pourront représenter la Nouvelle Calédonie à laquelle ils sont pourtant tant attachés. Nous en avons tous ensemble débattu lors d'une réunion au CISE et je sais que vous êtes vigilants sur un sujet si sensible mais qui trouve étrangement peu d'échos alors que nous avons demandé qu'un point précis soit fait sur le sujet afin d'éviter à l'avenir ce genre de situation. Pour autant, il faut poursuivre notre insertion au niveau régional et cela pour le plus grand bénéfice de nos sportifs. Aujourd'hui les diverses instances nationales ont compris cette nécessité, commune à l'ensemble des structures ultra-marines.

J'avais précisé l'an dernier que le CISE continuait de grandir. Il atteint aujourd'hui un de ses objectifs assigné puisqu'il accueille à présent les académies de rugby et de football féminin qui rejoignent le pôle espoir handball féminin. Au total ce sont 49 sportifs dont une grande majorité de jeunes qui résident au CISE

tout au long de l'année. Cela va imposer de nouvelles contraintes notamment en matière d'encadrement, de restauration, contraintes dont certaines sont en passe d'être solutionnées. Bien sûr cela ne résout pas tous les problèmes, notamment celui des aides des collectivités, mais nous prouvons aujourd'hui tout l'intérêt d'une telle structure qui accueille en son sein des jeunes sportifs de l'ensemble de la Nouvelle Calédonie. On nous a même reproché d'avoir vu trop grand. Quand on sait qu'une académie de football garçon pourrait également intégrer le CISE l'an prochain on peut même se poser la question de savoir si, tout compte fait, le CISE ne serait pas trop petit. Je remercie donc les collectivités qui nous ont soutenu et fait confiance et qui nous soutiennent financièrement; nous leur démontrons par cette montée en puissance que leur confiance est justifiée.

Les relations avec le CNOSF sont excellentes et avec l'ensemble de mes homologues de l'Outre-mer nous mesurons toute l'importance que le CNOSF attache à l'Outre-mer notamment au travers de sa représentation au niveau de la commission des territoires où nous pouvons faire entendre les voix des 3 bassins respectifs que sont le bassin atlantique (Martinique, Guyane, Guadeloupe), le bassin Océan indien (La Réunion, Mayotte) et le bassin Pacifique (Nouvelle Calédonie, Polynésie, Wallis et Futuna). Cela est d'autant plus important dans la nouvelle gouvernance qui se met en place au niveau national et qui impactera directement le financement de nos diverses structures pour ce qui concerne les crédits d'État. En effet, dès cette année, et à titre transitoire, certains de nos Ligues et Comités, voire nos clubs, pourront recevoir des crédits d'État directement des structures auxquelles elles sont fédérées (Fédérations de tutelle, CNOSF...). En effet, certaines Fédérations Françaises se sont d'ores et déjà portées candidates à un financement contractualisé, probablement sur la base d'une convention d'objectifs (plan sportif fédéral), avec leurs Ligues régionales. Il en est de même pour la relation CNOSF/CTOS sur la base de son Plan

Sport et Territoire signé depuis plus de 4 ans maintenant. Nous nous devons de nous y préparer afin de ne pas perdre des crédits qui, dans une situation budgétaire contrainte, sont importants. Nous mesurons là l'importance d'une relation étroite et permanente avec nos divers organismes fédérateurs. Il est dommage qu'au plan local nous ne soyons pas entendus dans la déclinaison de cette nouvelle gouvernance.

L'année 2019 sera marquée pour le CTOS par une évolution statutaire majeure, car, là également nous nous devrons de suivre l'évolution des statuts du CNOSF qui s'appliquent de facto à l'ensemble des structures qu'il fédère (CROS, CDOS, CTOS). Ces nouveaux statuts, qui seront proposés lors d'une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire courant second semestre 2019, seront applicables lors de la prochaine AG élective de 2020.

La prise en compte toujours plus importante de la pratique sportive en Outre-mer s'est aussi traduite par le travail de la délégation sénatoriale aux outre-mer. Cette délégation a effectué de nombreuses visites, a procédé à de nombreuses auditions par visio-conférence (le 22 mars pour la Nouvelle Calédonie). Nous avons été invités, mes collègues de l'Outremer et moi-même, à une réunion au Sénat, réunion qui précédait nos réunions de l'inter région Outre-Mer que je préside, la réunion de la commission des territoires du CNOSF et le Congrès des CROS/CDOS/CTOS. Cette réunion de restitution des travaux nous a permis de saluer le travail de très grande qualité effectué par cette délégation, travail consigné dans un livre intitulé « Quels tremplins pour le sport en Outre-mer ». Il y est notamment fait état de 30 recommandations qui sont, d'un avis unanime des participants, très importantes.

Cela démontre toute l'importance qu'attachent les plus hautes instances politiques nationales à l'Outre-mer.

D'autres dispositifs sont venus enrichir le panorama sportif de la Nouvelle Calédonie. Les15 Animateurs Communaux que nous appelions de nos vœux et qui ont été recrutés sur la base du Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre la Délinquance. Nous remercions vivement le Gouvernement pour cette action déterminante à nos yeux.

De même, deux groupements d'employeurs ont vu le jour, l'un en province Nord, l'autre en province Sud, et nous ne pouvons que nous en féliciter et remercier là encore le Gouvernement. Je félicite les deux présidents, Jacky SAINT PRIX et Marie RICHETTE et leur souhaite tout le meilleur. Ce dispositif nous était tout particulièrement cher car il est à nos yeux une réponse à la nécessaire professionnalisation du sport tellement importante pour aider nos bénévoles qui œuvrent au quotidien.

Sur le plan des performances nos sportifs se sont encore illustrés cette année tant au niveau régional que national et international. La liste est trop longue pour pouvoir les citer tous.

Bravo à tous ces Cagous qui ont porté haut nos couleurs.

Je ne saurais terminer ce bilan sans adresser un grand coup de chapeau à notre équipe de permanents du CTOS et du CISE qui, sous la houlette de notre directeur Michel QUINTIN, se dévoue sans compter dans un contexte parfois très difficile. Merci pour votre très grande disponibilité, merci pour votre professionnalisme qui sont tellement précieux et appréciés dans une période délicate.

Merci enfin à vous tous, présidents de Ligues, Fédérations et Comités ainsi qu'à tous les bénévoles qui vous entourent à tous les niveaux. Vous êtes, ils sont, la force vive du sport Calédonien et jouent un rôle important dans notre société. Nous pouvons tous en être fiers.

Je vous remercie de votre attention.

Charles Cali Président

I - RELATIONS AVEC LES MEMBRES

Cas particuliers

♦ Comité Régional de Body Building de Nouvelle-Calédonie

En s'appuyant sur l'article 3, alinéa d, des statuts du CTOS-NC, l'assemblée générale du CTOS avait entériné, il y a 8 ans à titre exceptionnel l'affiliation de ce comité qui n'est pas affilié à une Fédération ou à un groupement national membre du CNOSF.

Ces mêmes statuts prévoient que cette affiliation exceptionnelle doit être confirmée à chaque AG du CTOS-NC.

Ce comité, qui compte 108 licenciés et qui s'occupe de la gestion de la salle territoriale de musculation de Magenta pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, a une gestion saine. Les résultats sportifs sont d'un très bon niveau.

Il appartient à l'AG de renouveler jusqu'à la prochaine AG, l'affiliation du comité régional de body-building de Nouvelle-Calédonie.



Participation aux AG des ligues, comités régionaux et fédération

Dans la mesure des disponibilités des membres du bureau ou du Comité Directeur, le CTOS essaye de participer aux AG de ses membres lorsqu'il y est invité. Le CTOS présente ses excuses auprès de ceux qui n'ont pas eu de représentation du CTOS lors de leur AG, mais il est parfois difficile de répondre à toutes les invitations alors que plusieurs AG se tiennent simultanément.

Il est rappelé aux membres que ceux-ci doivent faire parvenir chaque année au CTOS copie de leur rapport moral et financier adoptés en Assemblée Générale et, s'il y a lieu, copie du renouvellement du comité directeur et du bureau. Toute modification aux statuts et au règlement intérieur doit de même être communiquée au CTOS. (cf article 2 du règlement intérieur du CTOS).

Avances de trésorerie aux membres

Toutes les ligues doivent faire face à des contraintes de trésorerie dues au versement tardif des subventions au regard de la diminution de leur fonds de roulement, préconisée par la DJSNC, préconisation que nous n'approuvons pas. Le principe des avances de trésorerie a été maintenu en 2018.

Ces avances étaient faites après production d'une attestation de la DJSNC certifiant l'attribution des subventions correspondantes aux avances et l'engagement du président ou du trésorier de la ligue de procéder au remboursement de l'avance dès le versement de la subvention. Nous regrettons certains retards de remboursement qui impactent sur ces avances de trésorerie.

Ligues ou Comités ayant bénéficié d'une avance du CTOS en 2018 :

+	Escrime	1	000	000	F	(remboursés)
+	CPOS Sud	2	000	000	F	(remboursés)

★ Karaté
 1 000 000 F (remboursés)
 ★ Volley ball
 3 000 000 F (1 500 000 F remboursés au 15/02/19)

II - RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET REPRÉSENTATIONS

A - AU NIVEAU LOCAL

Nouvelle-Calédonie

Le CTOS tient à remercier le Président du Gouvernement Philippe GERMAIN, Madame Valentine EURISOUKE, membre du gouvernement en charge de la santé, de la jeunesse et des sports et Monsieur Nicolas METZDORF, membre du gouvernement en charge du budget pour leur écoute et disponibilité à notre égard.

Le CTOS tient également à souligner l'engagement de Monsieur Sébastien LEMOINE, coordinateur auprès de la Présidence, du Plan Territorial de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (PTSPD), dans la mise en œuvre du volet sport de ce plan.

Des relations assez régulières sont entretenues avec le directeur de la Jeunesse et des Sports de la Nouvelle-Calédonie, Monsieur Pierre FOREST ainsi qu'avec les agents de la direction.

Le CTOS tient à remercier sincèrement Madame Nicole ANDREA-SONG, Présidente de la commission des Sports du Congrès qui dès sa nomination a souhaité nous rencontrer et nous a permis de nous exprimer devant les élus de la commission des sports du Congrès concernant les Jeux du Pacifique.

Provinces

Le CTOS entretient des relations régulières et constructives avec les institutions provinciales qui sont également en relations constantes avec les CPOS.

La concrétisation du volet sport du PTSPD avec la mise en place des Groupements d'employeurs Sud et Nord s'est faite grâce à un partenariat étroit entre la Nouvelle-Calédonie, les collectivités provinciales Sud et Nord, les communes et le mouvement sportif à travers les CPOS Sud et Nord et le CTOS-NC.

Communes

Des relations étroites existent entre le mouvement sportif et les communes notamment au niveau des clubs, mais également au niveau de certaines ligues et des CPOS. Le volet sport du PTSPD a permis de travailler avec certaines d'entre elles pour que des politiques de développement du sport puissent se concrétiser à travers le recrutement et la mise à disposition d'éducateurs sportifs à l'échelon communal.

Le CTOS entretient des relations privilégiées avec certaines communes comme Dumbéa ou le Mont-Dore en raison notamment de l'implantation du CISE et de l'IOH sur celles-ci.

L'organisation de manifestations sportives sur Nouméa (Aquamarche), le Mont-Dore (Journée Olympique), Dumbéa (Trophée du Sport) ou encore Bourail (Total Sport Girl Challenge) et Koné (Journée Olympique) permet également d'entretenir ces relations.

Le CTOS est également intervenu à différentes reprises sur demande de ligues auprès de communes, pour appuyer des demandes diverses (badminton, cricket, ...)

Haut Conseil du Sport Calédonien

Après 2 années (2016 et 2017) vierges de toute réunion, le Haut Conseil du Sport Calédonien, instance territoriale de concertation et d'expertise, s'est réuni à 2 reprises en 2018, les 19 avril et 9 août et des travaux en souscommission ont même été menés.

Le HCSC a ainsi pu émettre des avis sur des textes relatifs au sport comme le prévoit la délibération du 16 octobre 2001.

Il a ainsi émis un avis favorable concernant la délibération relative au plan stratégique de la pratique sportive en Nouvelle-Calédonie. Nous regrettons cependant que, concernant la gouvernance, le texte voté unanimement au

Haut Conseil du Sport ait été modifié avant sa présentation au Congrès de la NC.

Commission Territoriale du CNDS

La part territoriale du CNDS était en 2018 de nouveau en légère baisse. Cette enveloppe financière permet néanmoins aux clubs, aux comités provinciaux, aux CPOS, aux ligues et comités régionaux, ainsi qu'au CTOS de bénéficier de financements importants de l'Etat pour mener à bien leurs projets respectifs. Nous en profitons pour remercier sincèrement l'Etat au nom du mouvement sportif calédonien pour sa contribution significative.

B - AU NIVEAU NATIONAL

CNOSF

Au niveau de nos relations nationales, les séjours de notre Président à Paris ont permis à celui-ci d'être présent lors des travaux de la commission des Territoires et de défendre les intérêts du sport ultra-marin. Charles CALI qui est le représentant des ultra-marins à la commission des Territoires, profite de chaque opportunité pour entretenir des relations étroites avec les différents membres du comité directeur du CNOSF et faire avancer des dossiers pour le CTOS-NC. Ses contacts ont permis d'entrevoir des financements via la solidarité olympique.

Au niveau conventionnel, en complément de la feuille de route des actions déléguées au CROS-CDOS et CTOS que chaque comité signe avec le CNOSF pour l'Olympiade, le CTOS-NC a également formalisé un plan sport et territoire pour la période 2019-2021. Il représente la vision stratégique à long terme pour les représentants du Mouvement Olympique et sportif autour de quatre thématiques :

Sport & Santé et Bien-être ;

Sport & Éducation et Citoyenneté;

Sport & Professionnalisation;

Sport & Politiques publiques et haut niveau.

Ce Plan Sport et Territoire servira de base pour l'obtention au niveau national, de crédits de fonctionnement directement attribués via le CNOSF.

Fédérations

Les séjours de notre Président à Paris lui ont également permis de rencontrer quelques présidents de fédérations françaises à la demande des ligues et comités sportifs calédoniens ou lors de différentes réunions au CNOSF.

Conseil d'administration du CNDS

Charles CALI a été nommé par le CNOSF au Conseil d'administration du CNDS. Il y défend l'intérêt du mouvement sportif notamment ultra marin.

INSEP

Suite à la signature de la convention liant la Nouvelle-Calédonie, l'INSEP et le CTOS-NC, pour la deuxième année consécutive, une nouvelle formation d'entraineurs, ouverte aux entraineurs océaniens et calédoniens, a permis de concrétiser ce partenariat avec l'INSEP. Le partenariat a en outre permis le séjour de quelques équipes de Nouvelle-Calédonie à l'INSEP.



C - AU NIVEAU REGIONAL

ONOC

Le CTOS-NC, membre associé de l'ONOC, a participé à l'Assemblée Générale de l'ONOC qui s'est déroulée à Apia en 2018.

Conseil des Jeux

L'assemblée générale du Conseil des Jeux du Pacifique s'est tenue à Apia au mois de juin. La suspension du Comité Olympique de Polynésie Française, des modifications de la charte des Jeux du Pacifique, un point d'étape concernant les différentes organisations à venir (Jeux du Pacifique Apia 2019 et Salomon 2023), ont été les sujets principaux des débats. Il nous faut préciser que, contrairement à certaines affirmations, la Nouvelle-Calédonie n'a pas voté la suspension de la Polynésie Française lors de l'AG précédente qui s'était déroulée au Vanuatu en décembre 2017.

COPF, VASANOC et CTOS W&F

Les 4 comités olympiques francophones du Conseil des Jeux ont souhaité collaborer de manière plus étroite et promouvoir les échanges entre le mouvement sportif de nos 4 pays ou territoires. Une convention de partenariat sera signée à Apia en prélude des prochains Jeux du Pacifique au mois de juillet qui se concrétisera par l'organisation d'une journée conviviale pour que les sportifs des 4 territoires et pays puissent se rencontrer et échanger.

III - GESTION INTERNE AU CTOS

Gestion des Ressources Humaines

Après la forte réduction de masse salariale auquel a été contraint le CTOS en 2016 puis en 2017 pour faire face à la baisse des financements des collectivités, de fortes craintes ont pesé sur le personnel après le vote du BP2018 par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

C'est cette situation qui a motivé le comité directeur du CTOS à présenter à l'AG du 21 avril 2018 un budget établi sur 8 mois. Un budget équilibré sur 12 mois avec les seules subventions votées par le Congrès en janvier 2018 aurait entrainé de facto, le licenciement d'une partie de l'effectif et la fermeture du CISE.

En cours d'année, Bénédicte MEUNIER, démissionnaire a été remplacée par Nathalie DELANDHUY au poste de chargée de mission sport santé, poste financé par une subvention de l'ASSNC que nous tenons à remercier ici vivement. Le CTOS remercie chaleureusement Bénédicte pour son implication et souligne qu'elle intervient toujours pour le CTOS en tant que formatrice pour les BPJEPS.

Après une année difficile au niveau de la gestion du CISE et de sa maintenance, le CTOS s'est résolu à embaucher en fin d'année un gestionnaire accueil et maintenance en prévision de la rentrée 2019. C'est Monsieur Patrice MAHOSSEM qui a été retenu pour ce poste. Bienvenue à lui au sein de l'effectif du CISE.

Service civique

Le CTOS a obtenu début 2017 un agrément pour l'accueil de volontaires au service civique universel de l'État. Les ligues peuvent bénéficier de cet agrément, le CTOS se chargeant des démarches administratives.

Quatre nouvelles jeunes recrues ont été accueillies en 2018, deux à la ligue de tennis de table pour de l'animation sportive et deux au CISE pour l'encadrement des jeunes du pôle handball.

Ce dispositif représente une aide de l'État fort appréciable. Le CTOS encourage les ligues et comités à utiliser ce dispositif qui permet la mise à disposition de jeunes volontaires, indemnisés par l'État, pour soutenir leurs actions de terrain.





IV - CENTRE INTERNATIONAL SPORT & EXPERTISE

Après quatre premiers exercices difficiles au niveau financier, 2018 a représenté une année de transition pour le CISE, avant une année 2019 pleine de promesses. Les perspectives d'accueil au CISE des Académies de football féminin et de rugby, en plus du pôle espoirs handball, ont en effet permis d'envisager un nouveau modèle de fonctionnement avec une nette amélioration du taux de remplissage pour les exercices à venir.

Les pertes subies au cours des 4 précédents exercices budgétaires et les incertitudes financières du début d'année 2018, ont contraint le CTOS à maintenir un coût de fonctionnement au plus bas en 2018 en attendant des jours meilleurs. La revalorisation des participations financières des 3 provinces et de la Nouvelle-Calédonie en cours d'année a été vécue comme un bol d'air frais, permettant d'écarter l'idée d'une fermeture du site qui avait été envisagée.

Les recettes d'exploitation ont été améliorées malgré un taux de remplissage en très légère baisse au niveau de l'hébergement.

La masse salariale a été minimisée une grande partie de l'année avec l'embauche tardive d'un gestionnaire qu'au mois de novembre.

Toutefois, les problèmes rencontrés par l'OFC ont eu des répercussions sur la programmation de formations football qui devaient se mettre en place suite à la labellisation du CISE en tant qu'OFC Education Center.

L'accueil de nouveaux publics a permis de maintenir un taux d'occupation de l'hébergement quasi similaire et une fréquentation des salles de formation stable.

L'accueil de quelques évènements internationaux (Oceanias de judo, de tir à l'arc et d'haltérophilie, Tournoi de rugby 7, Pacific Cup en karaté, Coupe des nations de football féminin qualificatif à la Coupe du Monde FIFA...), mais également l'accueil régulier de groupes de la sécurité civile, du Conservatoire d'espaces naturels ont permis de maintenir l'activité.

Par contre, le non accueil de publics cibles comme les participants aux Oceanias de volley ball ou de hand ball a permis d'identifier les internats de Païta comme concurrents à nos activités pendant les vacances scolaires pour les évènements se déroulant à l'Arène du Sud à Païta.

L'enchainement des formations BPJEPS, l'organisation de la 2^e session de formation entraineurs notamment océaniens en partenariat avec l'INSEP ont permis de légitimer davantage encore notre pôle formation.

La maintenance des installations

Malheureusement courant pour ce type de construction, des malfaçons ressortent quelques années après la réception des bâtiments et nécessitent des travaux. Le manque d'encadrement au CISE n'a pas permis un suivi sérieux de ces problèmes, notamment ceux liés à des infiltrations d'eau et à des problèmes de plomberie, entrainant un vieillissement prématuré de certaines installations. Ce sont ces constats qui ont amené le CTOS a embauché le gestionnaire accueil et maintenance, afin d'avoir un meilleur suivi des bâtiments et d'intervenir de suite. Les bâtiments restent néanmoins en bon état malgré le passage de certains groupes qui ne ménagent pas le matériel, mais 2019 va nécessiter quelques travaux de peinture, d'étanchéité pour enrayer certains problèmes.

Pour des raisons de coût de fonctionnement mais également en raison de problèmes techniques (suite au sinistre) l'espace régénération (spa et cryo) n'a pas été réouvert aux usagers en 2018.

La fréquentation du CISE en chiffres :

On note une légère diminution de la fréquentation du CISE et du taux d'occupation dans sa partie hébergement.

Répartition des usagers :

- 21 disciplines sportives principalement le football, l'haltérophilie, le hand ball, le rugby, le karaté, le judo et l'UNSS.
- 10 jeunes filles du pôle espoirs Hand Ball encadrés par 2 jeunes volontaires au service civique ont de nouveau élu domicile au CISE en 2018 pendant les périodes scolaires.

• Fréquentation :

Concernant l'hébergement, le CISE a enregistré 9354 nuitées (9769 en 2017) soit environ

27 % de sa capacité totale annuelle (contre 28% en 2017) :

- Province Sud : 920 nuitées (dont 671 non sportives) soit 10 %
- Province Nord: 1 393 nuitées (dont 748 non sportives) soit 15 %
- Province Iles : 650 nuitées (dont 45 non sportives) soit 7 %
- Ligues NC: 3 204 nuitées soit 34 %
- Étrangers: 3187 nuitées soit 34 % liées à l'accueil d'évènements internationaux sportifs ou culturels

Les formations organisées :

Disposant de ses 3 salles de formations et de son cyber espace, le CISE a pu accueillir notamment les formations ou regroupements suivants :

- Les formations BPJEPS Activité de la Forme et Activités de la Natation.
- Des formations d'éducateurs, d'entraineurs et d'officiels techniques organisées par les ligues.
- La formation d'entraineurs océaniens et de sélections NCL en partenariat avec l'INSEP et le Ministère des Sports.
- Les formations de la sécurité civile.

Nos salles sont également utilisées dans le cadre de réunions ponctuelles ou d'assemblées générales des ligues, comités provinciaux, clubs, mais également d'autres organismes à vocation non sportive.



V - GESTION D'ÉQUIPEMENTS

Maison du Sport Roger KADDOUR

Le CTOS a de nouveau rempli en 2018 le rôle de syndic, Demy DABIN est en charge de ce dossier. Nous essayons de gérer au mieux le bâtiment et de minimiser les frais pour les ligues.

Rappel: la participation aux frais de fonctionnement de la maison des Sports (en fonction de la surface occupée par chaque ligue ou comité bénéficiant d'un local) n'est pas à imputer dans vos bilans financiers au CTOS mais au comité de gestion de la maison du Sport. Ils ne correspondent pas à une location, mais à un partage des frais de fonctionnement du bâtiment (électricité, entretien ascenseur, gardiennage, nettoyage...).

Institut Océanien d'Haltérophilie

L'Institut Océanien d'Haltérophilie basé à Boulari a poursuivi son activité en 2018. Il remplit parfaitement son rôle au niveau de la coopération régionale et bon nombre de comités olympiques nous remercient régulièrement pour l'accueil de leurs meilleurs spor-

tifs en Nouvelle-Calédonie. Les résultats des pensionnaires de l'institut ont été excellents cette année encore et notamment aux Oceania 2018 organisés par l'OWF en collaboration avec le CTOS dans la salle Henri SERANDOUR de Boulari.

Le CTOS s'occupait de la gestion financière de cette installation pour la dernière année, la gestion devant être transférée en 2019 à la ville du Mont-Dore. Vous verrez dans nos comptes apparaitre une ligne spécifique « Institut Océanien d'Haltérophilie ».

Flotte de véhicules

Le CTOS met à disposition de chacun des deux CPOS un véhicule type Berlingo. Deux autres véhicules de type minibus sont destinés aux ligues sous forme de prêt. Ces mises à disposition sont gérées par l'équipe du CISE.

Ils ont été mis à disposition 133 jours pour 25 contrats de prêt différents. 12 disciplines différentes ont pu bénéficier de ce dispositif. Les utilisateurs ont, en général, été très respectueux des véhicules mis à disposition ; seuls quelques nettoyages ont été facturés.



VI - PROJETS DE FORMATION

Formation professionnelle

L'année 2018 aura vu le CISE conduire deux formations BPJEPS en même temps.

Avec 100% de réussite, le territoire compte à présent 13 nouveaux « coachs-sportifs » diplômés d'État de par l'obtention du BPJEPS « activités de la Forme » option Haltérophilie Musculation. L'action du CISE a permis de régulariser quelques situations de « coachs » exerçant sans les diplômes requis et s'inscrit de fait en complémentarité de l'action du pôle réglementation de la DJS-NC. A noter que tous les stagiaires ont intégralement financé leur formation alors qu'au moins deux d'entre eux auraient pu bénéficier via leur employeur de l'aide du FIAF, permettant ainsi de pérenniser leur situation au lieu de partir chez la concurrence sous le système de prestation de service. Cette expérience doit inciter le mouvement sportif à utiliser tous les dispositifs à sa disposition lui permettant de mettre en place une véritable gestion prévisionnelle des compétences nécessaires à un fonctionnement durable de l'association.

En complément 9 stagiaires ont obtenu leur BPJEPS « Activités Aquatique et de la Natation ». L'insertion professionnelle de ces jeunes diplômés est excellente car à ce jour 8 d'entre eux sont en exercice dans les différentes piscines du territoire, et le dernier d'entre eux agent d'une collectivité dispose d'une qualification complémentaire pouvant lui permettre d'évo-

luer. Trois stagiaires ont bénéficié de financement de la Nouvelle Calédonie et de la Province Nord. Cette formation n'aurait pas été possible sans la mobilisation de la Ligue Calédonienne de Natation, de l'Olympique natation, du CNC mais aussi des mairies de Dumbéa et du Mont Dore et de la province Nord. Qu'ils soient ici tous remerciés notamment pour l'investissement de leurs collaborateurs en tant que tuteurs et intervenants. Il est par contre dommageable que pas plus de candidats n'aient pu intégrer cette formation faute de préparation technique, de pré requis ou de détection suffisante.

La baisse des coûts d'inscription décidée par le CTOS pour permettre des « autofinancements » dans un contexte de baisse des crédits publics alloués à la formation, implique un nombre minimum d'inscrits ce qui en l'espèce n'a pu être atteint qu'en couplant ces deux BPJEPS, mettant les formateurs face à un nouveau challenge.

Formation des entraineurs

L'année 2018 aura été marquée par plusieurs temps forts.

La seconde édition de la formation à destination des entraineurs calédoniens et des entraineurs de la zone Océanie construite par le CISE avec L'INSEP a rencontré un vrai succès en terme de participation notamment auprès de l'encadrement des équipes de Nouvelle Calédonie.



La qualité et la disponibilité des intervenants, ont permis d'aborder la conception d'un plan de performance qui est aujourd'hui un outil indispensable dans le contexte de forte concurrence auquel la Nouvelle-Calédonie fait dorénavant face aux Jeux du Pacifique et lors des « Océania ».

La présence à ces formations, de nombreux dirigeants ou de chefs de projet pour les prochains Jeux du Pacifique, atteste que certaines ligues s'interrogent sur la validité de leur politique d'accès au haut niveau ou leur stratégie de préparation, ce qui est une preuve de dynamisme et de clairvoyance pour l'avenir.

Cette action sera reconduite en 2019 dans un format différent permettant l'accompagnement d'entraineurs calédoniens sur le terrain.

Des formations sur la nutrition et la récupération ont été assurées par des formateurs calédoniens Benjamin TILLIER et Bénédicte MEUNIER, par ailleurs intervenants au CMS de Magenta, ce qui témoigne de notre souci d'identification et de la constitution d'un réseau de spécialistes au service des équipes de Nouvelle Calédonie

Enfin les soirées d'échange avec le staff de l'Équipe de France de rugby à 7 et avec le décathlonien Kevin MAYER ont apporté des regards neufs et rafraichissants sur la conduite et la gestion de parcours de performance qui devraient inspirer les entraineurs calédoniens et les jeunes sportifs présents.



VII - EXCELLENCE TERRITORIALE / CONGÉS DES SPORTIFS ET BÉNÉVOLES

Excellence Territoriale

Les listes Excellence territoriale, perdent de leur sens au fil des années pour des raisons budgétaires. Seuls avantages en place en 2018, l'accès au CMS et les congés sportifs réservés à la liste Performance et aux officiels techniques d'excellence. Même si la mise en place de quotas par discipline, ne pourra être complètement remise en cause car elle cadre la dépense annuelle des congés, il a été demandé à la Nouvelle-Calédonie de travailler sur une réforme du dispositif afin de ne plus avoir de listes nominatives annuelles mais une liste par déplacement afin de coller à la réalité du terrain (idem que le dispositif entraineur).

Au niveau financier la ligne budgétaire « Excellence Territoriale » ne figurait pas dans notre projet de budget 2018, mais elle existait au budget primitif de la Nouvelle-Calédonie voté

par le Congrès. Faute de moyens financiers suffisants de la Nouvelle-Calédonie pour financer les aides aux athlètes sur listes ministérielles et les aides aux athlètes d'Excellence, nous avions convenu avec le Gouvernement d'une réorientation de ces fonds vers les aides versées par la Nouvelle-Calédonie à ces sportifs de haut niveau. Cette réaffectation se faisait en parallèle d'une modification de la délibération n°60 CP du 6 octobre 2011 relative à la promotion et au développement du sport d'excellence, incluant les changements à apporter sur les aides aux sportifs sur listes ministérielles. En raison d'un blocage dans les rouages administratifs et politiques, ce texte modificatif n'a pas été présenté au Congrès, et la décision modificative du budget de la Nouvelle-Calédonie n'a pas été faite dans les temps par l'administration.

La subvention de 10 MF a donc été versée au

CTOS. A l'appui d'un courrier du directeur de la DJSNC accompagné d'une liste nominative d'athlètes avec un montant affecté à chacun, nous avons versé directement les aides aux sportifs sur listes ministérielles ou en pôle. Nous nous sommes pliés à cette demande dans l'intérêt des athlètes, mais nous ne saurions reproduire ce schéma dans les années à venir, car nous ne pouvons pas nous permettre de jouer un rôle qui n'est pas le nôtre.

Congés sportifs

Il est rappelé que pour pouvoir bénéficier d'une compensation financière, le sportif, l'officiel technique, l'entraineur ou le bénévole doit répondre aux critères d'éligibilité définis par les différents textes pris par la Nouvelle-Calédonie (notamment l'arrêté n°2012-1257/GNC du 29 mai 2012). Une attestation délivrée par la Nouvelle-Calédonie valide cette éligibilité.

L'attribution de cette compensation pouvait jusqu'ici se faire directement à l'employeur en cas de maintien de la rémunération ou au bénéficiaire dans le cas contraire. Dans ce dernier cas, le CTOS versait à la CAFAT les cotisations sociales, patronales et salariales. Une convention signée entre la CAFAT et le CTOS-NC définissait les modalités de versement des cotisations sociales dues.

Les demandes de compensation des employeurs privés ou des bénéficiaires salariés ou travailleurs indépendants étaient à adresser au CTOS-NC, accompagnées des attestations d'éligibilité et de participation ainsi que des pièces justificatives nécessaires au calcul de la compensation aux salaires (cf www.ctos.nc)

En 2018, seulement 10 sportifs (17 en 2017) de 6 disciplines différentes ont pu bénéficier de ce dispositif. Ceci montre un décalage entre les textes qu'il faudrait réformer et la réalité du terrain. Peu de sollicitation également pour les autres catégories avec seulement 4 officiels techniques (4 disciplines), 6 entraineurs (4 disciplines) et 18 bénévoles (9 disciplines) qui en ont bénéficié. Cela représente 245 jours de congés (413 en 2017) pour plus de 4 millions d'indemnités versées.

VIII - CONVENTIONS ET PARTENARIATS

Convention avec l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie

Le partenariat avec l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie avait été revu en cours d'année 2017. Ce partenariat permet le financement du poste d'une chargée de mission « sport santé », afin que le mouvement sportif puisse travailler de concert avec le Gouvernement et la cellule opérationnelle du plan Do Kamo.

Convention avec l'INSEP et la Nouvelle-Calédonie

Cette convention vit à travers les formations d'entraineurs et la venue d'experts de l'INSEP, mais également à travers le séjour d'équipes ou de sportifs calédoniens à l'INSEP lors de déplacements en métropole.

Les modalités de réservations sont rappelées cidessous et le contact exclusif pour rentrer dans le cadre de la convention, doit être la cellule des relations internationales et sa directrice Patricia DELESQUE <u>patricia.delesque@insep.fr</u>

Pour une meilleure efficacité, lors de la demande de réservation, il est impératif de préciser :

- La discipline concernée
- Les prénoms, noms et fonction des personnes souhaitant séjourner à l'INSEP
- Le jour d'arrivée et le jour de départ
- Le premier repas et le dernier repas
- Le type d'infrastructure sportive souhaitée pour l'entrainement (piste d'athlétisme, salle de musculation, ...)
- Le type de prestations particulières souhaitées (bilan médical, salle de cours, ...)

Accord commercial avec AIR FRANCE

Des réunions ont été programmées en septembre 2018 avec l'équipe commerciale d'Air France et les ligues pour échanger sur les termes de notre accord commercial. Les termes de cet accord, destiné à mutualiser les dépenses de toutes les ligues pour bénéficier de conditions avantageuses, sont :

- Gestion des réservations par le plateau affaires Air France avec un engagement de recherche des meilleurs tarifs au bénéfice des ligues, comités régionaux ou fédération.
- Remise immédiate sur les billets Nouméa-Paris AR de 5 à 8 % au bénéfice des ligues, comités régionaux ou fédération (suivant classe de réservation).
- Remise complémentaire de 2,5% à 3,5% à postériori, en fin d'année, en fonction du chiffre d'affaires HT cumulé de l'ensemble des ligues et du CTOS.
- Des délais d'émissions plus souples : un paiement différé à un mois avant le départ.
- Changement de nom du passager gratuit.

Contact Plateau Affaires Air France Nouméa :

Tél: 25 88 08 / Fax: 25 88 31

Couriel: <u>mail.corporate.nou@airfrance.fr</u>

Responsable:

Mme Sandra JONVAUX - Tél: 25 88 06

Gestionnaire de notre accord commercial:

Pascale SEGUINEAU - tel: 25 88 41

Cet accord n'est pas exclusif et chaque ligue a le loisir de réserver des vols sur d'autres com-



pagnies aériennes si les tarifs sont nettement plus intéressants sur certaines périodes de l'année. Néanmoins, quand c'est le cas, il est intéressant de solliciter Air France en leur indiquant la différence de prix afin de leur laisser la possibilité de faire un geste commercial.

Nous invitons les ligues à continuer d'utiliser au maximum ce dispositif, car plus le chiffre d'affaires cumulé généré est important, plus le taux de remise est élevé. Ce partenariat évolue et le dispositif est accessible avec les mêmes avantages à partir de 4 agences de voyage autres que le plateau affaires Air France :

- Amac Voyages
- Pacifique Lagon Voyages
- Tropic Travel
- Agence Brock

Les autres partenariats

La Banque de Nouvelle Calédonie

Partenaire de longue date du CTOS, la BNC a reconduit son opération « Sportif du mois BNC ». La BNC est en outre, partenaire des Trophées du Sport et de l'Aquamarche BNC.

Total

Après l'arrêt du Total Sport Tour, notre fidèle partenaire s'est investi dans le sport féminin avec le Total Sport Girl Challenge dont la 1ère édition s'est déroulée à Bourail au mois d'octobre.

L'Office des Postes et Télécommunications

Notre partenaire historique est associé au concours OPT Femmes et Sport pour la promotion de la pratique sportive féminine.

CIPAC

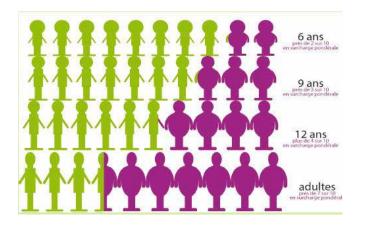
Notre partenariat avec CIPAC a comme axe de communication, le sport santé. Le concours CIPAC Sport Santé a permis de mettre en valeur de nouveau ce partenariat.

Les Nouvelles Calédoniennes

Les Nouvelles Calédoniennes sont partenaires des Trophées du Sport.

IX - DÉVELOPPEMENT DU SPORT SANTÉ

Afin de lutter efficacement contre les problèmes de santé publique en Nouvelle-Calédonie, le CTOS s'est associé à l'Agence Sanitaire et Sociale et au gouvernement de la Nouvelle Calédonie au travers de son plan DO Kamo pour faire prendre conscience à la population des effets bénéfiques de l'activité physique et sportive sur la santé, afin de l'intégrer dans ses habitudes de vie.



67,3% des adultes (entre 18 et 60 ans) sont en surcharge pondérale! (baromètre santé 2015)

La sédentarité liée aux nouveaux modes de vie est un facteur majeur de risque de mortalité prématurée. En Nouvelle-Calédonie, ce sont 49 000 personnes qui sont prises en charge au titre de la longue maladie (maladies cardio-vasculaires, diabète, tumeurs malignes...) et ce chiffre ne fait que progresser depuis quelques années.

Aussi, depuis 5 ans, le CTOS mène une politique d'accompagnement des ligues et associations sportives afin de développer des initiatives sport-santé sur le territoire. Elles recouvrent les pratiques régulières d'activités physiques et sportives qui contribuent à la santé physique, psychologique et sociale du pratiquant.

Le sport-santé contribue notamment au maintien du bien-être chez les personnes en bonne santé, prévient l'aggravation ou la récidive de certaines maladies voire permet une amélioration selon les pathologies.

Accessible à tous, à tous les âges de la vie et quelle que soit sa morphologie, sa physiologie et son état de santé.

Riche de ses nombreuses associations, le mouvement sportif a un rôle fondamental à jouer en mettant le sport au service de la santé. Il peut ainsi répondre aux besoins de la population et être un relais pour les professionnels de santé.

Le CTOS a donc développé une stratégie portant sur :

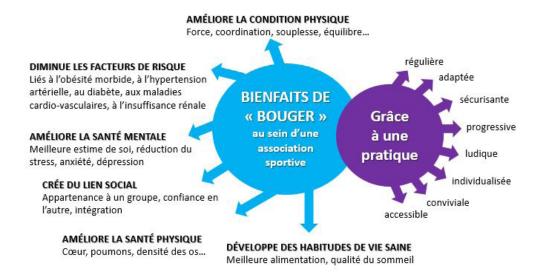
1. La sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique et sportive et à une bonne hygiène de vie

- Participation active aux groupes de travail et campagnes de communication « Mange mieux - Bouge plus » de l'ASS NC et diffusion des supports aux acteurs du sport.
- Animation d'ateliers sport-santé sur l'ensemble du territoire et création de supports pédagogiques (Total Sport Girl, Tina Vélo, Journées Olympiques, Forum de la santé et du handicap...).
- Mise en place de 2 évènements visant à la promotion de l'APS accessible à tous :
 « Aquamarche sur les baies » à BOURAIL et à LIFOU.
- Participation au groupe de travail du « Baromètre santé jeunes 2019 » de Nouvelle-Calédonie mis en place par l'ASS NC.

2. Le développement des offres sportives tout public de loisir, bien-être et santé

 Poursuite des mesures incitatives par l'intermédiaire d'un appel à projet territorial à destination des ligues et associations avec la 4ème édition du concours CIPAC « sportsanté » permettant d'obtenir une aide financière pour le développement d'initiatives

BOUGER AU QUOTIDIEN POUR LUTTER CONTRE LES PROBLÈMES DE SANTÉ PUBLIQUE



visant à promouvoir la pratique régulière d'APS. 2018 : 19 candidatures/8 lauréats/réalisation des projets en cours.

 Accompagnement, soutien méthodologique et logistique aux associations souhaitant ouvrir leur discipline aux publics cibles du sport-santé bien-être (SSBE).



3. La formation des acteurs sportifs par l'enrichissement de leurs connaissances et le renforcement de leurs compétences à la dimension « sport-santé »

- 3 journées de sensibilisation : à Nouméa pour la Province Sud, à Koné pour la Province Nord et à Lifou pour la Province des Îles Loyauté.
- Interventions auprès de personnes susceptibles de devenir des acteurs du changement dans le monde du sport (formation des entraîneurs, des BPJEPS AF, des encadrants...).
- Travail commun avec la cellule DO KAMO et la DJS NC ainsi que des acteurs de santé publique et du sport pour le développement encadré de la pratique SSBE.

4. La valorisation et la communication du Sport-Santé Bien-Être

- Mise en réseau des professionnels de santé et des associations sportives impliquées dans la prise en charge de publics spécifiques : implication de spécialistes (médecins, cardiologues, pneumologues, kinésithérapeutes, diététiciennes...).
- Mise à jour de l'annuaire des offres sportives sport-santé proposées par les lauréats du concours CIPAC.

Perspectives

- Diffusion du MÉDICOSPORT-SANTÉ (fruit d'un travail entre les fédérations françaises et le CNOSF) et accompagnement des ligues et associations
- Travail commun DO KAMO et DJS NC autour du « sport sur ordonnance »
- Mise en place de nouvelles journées de sensibilisation au sport-santé sur le territoire et les îles
- Mise en place d'une formation de 90h en vue d'obtenir un diplôme/une qualification sport-santé
- Recensement des structures proposant des créneaux sport-santé bien-être sur le territoire
- Dans le cadre du programme « Mange mieux, bouge plus! », participation à la campagne autour du thème de promotion de l'activité physique ou sportive régulière « débranche et bouge » et celle sur la promotion d'une alimentation en quantités adaptées aux besoins individuels ainsi qu'au groupe de travail pour la création d'un outil d'animation pour les manifestations grand public.

L'année 2018 a permis, au travers du plan DO KAMO, de mettre en réseau les acteurs du sport, de la santé, de la jeunesse et du social, de recenser les besoins, de redynamiser des projets, de penser de nouvelles pistes d'action et surtout de débuter de manière effective et efficiente un travail conjoint, indispensable pour la mise en œuvre de certaines actions définies comme « clés » pour 2019, entre les institutions et les acteurs locaux de la santé et du sport, d'horizons différents et à plusieurs niveaux d'intervention.





Edition DECEMBRE 2018

X - PLAN STRATEGIQUE ET FINANCEMENT DU SPORT

A l'issu des Jeux du Pacifique PNG 2015, le CTOS avait dressé avec les ligues concernées un bilan sans concessions de la participation et des résultats de notre équipe aux Jeux. Dans les propositions formulées, il avait été, entre autre, préconisé que la Nouvelle-Calédonie définisse clairement une politique sportive, notamment concernant la place que devait avoir les Jeux du Pacifique pour nos sportifs.

Des États Généraux du sport étaient organisés en mai 2016 autour de 4 thématiques dans le but d'élaborer une politique sportive concertée entre les différents acteurs du sport.

Un plan stratégique était élaboré, reprenant les idées fortes qui étaient ressorties des débats. Un projet de délibération relative au plan stratégique de la pratique sportive en Nouvelle-Ca-

tégique de la pratique sportive en Nouvelle-Calédonie était présenté en août 2018 au Haut Conseil du Sport Calédonien qui émettait un avis favorable à ce projet. Si nous saluons la délibération qui pose un cadre de politique sportive voulu par la Nouvelle-Calédonie, nous ne pouvons que regretter le fait que la gouvernance partagée annoncée dans les conclusions des Assises du sport de 2016 soit modifiée.

Si nous avons soutenu l'élaboration d'une politique sportive pour la Nouvelle-Calédonie, une phrase nous interpelle : « ..., il appartient au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie de définir la politique sportive qu'il souhaite voir développer sur son territoire. »

Le mouvement sportif calédonien se doit de décliner les divers plans sportifs fédéraux, ce qui est en adéquation avec la délibération n°251 du 16 octobre 2001 qui dans son article 7 réaffirme l'attachement de nos ligues à leur fédération française délégataire.

Le renforcement annoncé de la gouvernance institutionnelle nous place en situation de décrochage par rapport à la nouvelle gouvernance mise en place sur l'ensemble du territoire français (y compris en outre-mer).

Reste maintenant à voir les déclinaisons opérationnelles de ce plan stratégique et les financements.

Ce dernier point, le financement du sport, a fait l'objet de plusieurs rencontres avec le gouvernement, de début de travaux en commission du Haut Conseil du Sport Calédonien, de beaucoup de déclarations d'intention, mais le constat reste le même mois après mois, années après années : aucune alternative aux subventions n'a fait l'objet d'aucune attention de la part de nos interlocuteurs.

XI - JEUX DU PACIFIQUE SAMOA 2019

Après le désistement de Tonga, les îles SAMOA ont relevé le défi d'organiser les Jeux du Pacifique 2019 avec un temps de préparation très réduit. Il faudra en tenir compte dans notre appréciation de l'organisation de ces Jeux, mais le travail déjà accompli par la jeune équipe d'organisation est impressionnant.

Désignés tardivement, Christophe DABIN et ses 2 adjoints Brigitte DELAVEUVE et Fabian DINH se sont investis sans compter dans cette mission, en multipliant les rencontres avec les chefs de projet et entraineurs. Ils ont été aidés dans leur tâche par le Président de la commission Jeux du Pacifique, les élus du comité directeur qui se sont partagés le suivi des disciplines sans oublier l'équipe de permanents.

Après un 1^{er} séjour en juin 2018 à l'occasion de l'AG du Conseil des Jeux, notre chef de mission Christophe DABIN a pu se rendre de nouveau à Apia, accompagné de notre chargée de mission Sylvaine DURAND au mois de février 2019 à l'occasion d'une réunion des chefs de mission, afin de préparer le déplacement de la délégation.

Objectifs et valeurs

Un travail a été mené par la commission des Jeux du Pacifique sur les fondements de l'équipe de Nouvelle-Calédonie (« Garder vivant notre héritage sportif en renforçant le rang de la Nouvelle-Calédonie lors des Jeux du Pacifique et des autres compétitions océaniennes »), ses valeurs (Unité, Respect, Excellence), et les objectifs recherchés (« Nous unir en vue d'atteindre notre plus haut niveau d'excellence pour faire rayonner la Nouvelle-Calédonie et inspirer la fierté collective »).

Préparation des disciplines et crédits de préparation

Ne pas dire que les incertitudes budgétaires ont retardé la préparation de nos athlètes serait se mentir. Néanmoins de manière générale, nos sportifs et leur encadrement mettent les bouchées doubles pour partir à Apia le mieux préparés possible. Comme le président l'a précisé dans son bilan moral, les crédits ont été portés de 35 millions à 48 millions grâce à l'intervention directe du CTOS auprès du Gouvernement. DJSNC et CTOS-NC ont pu travailler conjointement comme cela était demandé, en lien avec les ligues sur la répartition de ces 48 MF.

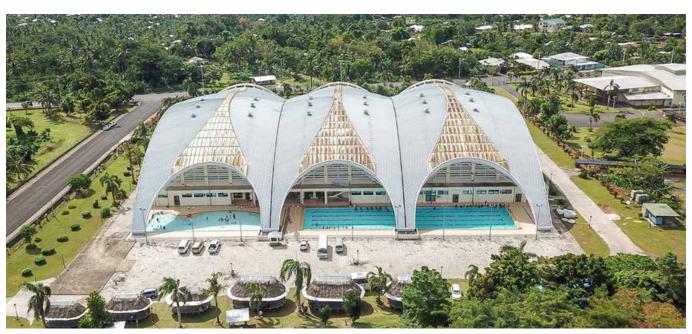
Budget et financement du déplacement

Le CTOS avait établi plusieurs scénarios en fonction des financements qui seraient octroyés pour le déplacement de la délégation NCL aux Jeux du Pacifique, envisageant de ne pas faire partir toutes les disciplines en cas de subventions insuffisantes.

Les élus de la commission des sports du Congrès ont été réceptifs à la présentation faite et le Gouvernement a, dans un contexte budgétaire contraint, inscrit une subvention de 120 MF pour le déplacement de l'équipe. Cette attribution a néanmoins été assortie d'une exigence, celle d'emmener toutes les disciplines à Apia. Nous remercions le gouvernement d'avoir consenti les efforts nécessaires à l'envoi d'une équipe NCL quasi complète.

Parallèlement le CTOS avait mandaté une société privée pour recueillir des financements privés, l'organisation d'une tombola ayant été trop contraignante en 2014/2015 pour les bénévoles des ligues déjà trop sollicités. Cette recherche de financement n'a malheureusement pas abouti.

Le budget a donc été travaillé dans ce sens et des coupes ont dû être faites sur toutes les lignes budgétaires en dépenses afin de correspondre aux recettes prévisionnelles. Ce budget prévisionnel a été établi à un montant de 140 MF, soit une baisse de 30% par rapport au budget de PNG 2015 pour un effectif sportif équivalent. Les économies ont été faites sur tous les chapitres budgétaires, notamment sur le transport aérien.



XII - COMITÉS PROVINCIAUX **OLYMPIQUES ET SPORTIFS**

Les CPOS Nord et Sud ont organisé conjointement avec les ligues participantes et le CTOS, et avec le soutien des collectivités provinciales, du CNDS et de Total, la 1ère édition du Total Sport Girl Challenge, qui a été plébiscitée par les participantes et leur encadrement.

Comme chaque année, les CPOS ont relayé

à Koné et Boulari, la journée Olympique en partenariat avec l'USEP, la DENC, et certaines disciplines.

Le CPOSN a géré comme en 2017 pour le compte du CTOS le concours Femmes et Sport OPT.

Le CPOSS a organisé une Aquamarche à Bourail.

Les CPOS ont travaillé en étroite collaboration avec les communes, les provinces, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour la mise en place du volet sport du Plan Territorial de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et

provinciales mais également celles du CTOS. Tous nos remerciements et félicitations pour



XIII - COMMUNICATION, PUBLICATIONS & ÉVÈNEMENTIELS

La newsletter Club Calédonie

La newsletter électronique a remplacé le magazine Club Calédonie depuis début 2014. Elle garde son rôle d'information, de sensibilisation et de communication entre le CTOS et le mouvement sportif. 4 numéros ont été diffusés en 2018.

Le site internet www.ctos.nc

Vitrine du CTOS, son site internet a une fréquentation régulière. Ce site est un outil essentiel qui relaie nombre d'informations à destination du mouvement sportif mais également du grand public.

La page Facebook « Les Cagous – Équipe de Nouvelle-Calédonie »

Ce réseau social étant de plus en plus incontournable pour communiquer avec nos athlètes, le CTOS s'est efforcé de faire vivre au mieux sa page Facebook.

L'opération « Athlète du mois BNC »

Cette opération de communication menée en partenariat avec la BNC continue d'être un rendez-vous mensuel incontournable. Les lauréats 2018 et leur club formateur ont été récompensés de belle manière. Nous tenons à remercier la BNC qui est notre partenaire privilégié sur cette opération et qui nous soutient depuis 15 ans.

La Soirée des Trophées du Sport Les Nouvelles Calédoniennes - BNC

Pour sa 17^e édition, la soirée de remise des TROPHEES du SPORT a eu lieu au CISE avec un nouvel agencement de l'espace qui a été apprécié.

De nombreux athlètes et dirigeants ont répondu présents pour fêter leurs pairs qui ont brillé au cours de la saison.

Cette opération a permis une nouvelle fois de promouvoir nos meilleurs sportifs et leurs performances ainsi que les dirigeants et béné-





voles qui œuvrent toute l'année. Les Nouvelles ont largement fait la promotion de l'opération à travers des articles de présentation des nominés ainsi qu'un visuel incitant le public à voter par SMS.

Pour l'année 2018, les lauréats ont donc été les suivants :

Exploit de l'année :

Nicolas BRIGNONE (athlétisme handisport) vote du public par SMS

Sportif de l'année :

Mathieu FREI (voile)

Espoir de l'année :

Suzanne WAJOKA (handball)

Evénement de l'année :

Horse Pacific Challenge (équitation)

Dirigeant de l'année :

Gérard SALAÜN (cyclisme)

La soirée a été animée par Erik DUFOUR.

La journée Olympique 2018

La Journée Olympique 2018 a été célébré à Koné et au Mont-Dore et a regroupé pas moins de 442 enfants. Elle a été organisée par les CPOS Nord et Sud, le CTOS et les circonscriptions de l'USEP en partenariat avec la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

Aquamarche BNC

Cette manifestation de sensibilisation au sport santé bien-être a été déclinée en 2018 à Lifou sur la plage de la baie de Chateaubriand et à Bourail sur la plage de Deva. La faible participation due à la concurrence d'autres manifestations, notamment sur Lifou, n'a pas récompensé les efforts réalisés. L'Aquamarche de Nouméa a quant à elle été annulée en raison de mauvaises conditions météorologiques et n'a pu être reprogrammée en 2018.

Le CTOS, dont la vocation n'est pas d'organiser ce type de manifestations a trouvé repreneur pour les organisations 2019 et futures de cet évènement avec la section gym santé de l'AS 6ème km.

Total Sport Girl Challenge

Ce nouvel événement « sports co au féminin » a regroupé à Bourail quelques 197 jeunes athlètes U16 et 24 encadrants dans 4 disciplines différentes : football (5 équipes), handball (6), rugby 7 (4) et beach-volley (4).

Les 3 premières disciplines citées ont répondu aux attentes de l'organisation.

Le Total Sport Girl Challenge a vu la participation de sportives des 3 provinces mais également du Vanuatu en beach-volley, réunies autour des valeurs du sport dans un très bel état d'esprit. La manifestation sera renouvelée en 2019 avec les disciplines intéressées et motivées.

Concours OPT Femmes & Sport

Pour sa 7^e édition, le concours a remporté un joli succès avec ses 17 dossiers déposés (19 l'an passé).

Cet appel à projets est organisé chaque année par le CTOSNC en collaboration avec son partenaire OPT. Il vise à récompenser les meilleures stratégies ou actions en matière de développement de la pratique féminine. Le concours OPT femmes et sport est ouvert aux clubs, comités provinciaux ou ligues dûment affiliés. Les associations lauréates reçoivent une aide financière pour réaliser leur projet de développement de la pratique féminine dans leur discipline.

Fort de l'expérience des six années passées, le Jury a souhaité en 2018 mettre l'accent sur l'accès des femmes aux postes à responsabilité dans le sport notamment par le biais de la formation (entrainement, arbitrage, gestion

TOUSIES MOIS-UNI

CONTROLLES MOIS-UNI

L'opération « Athlète du mois » organisée par le CTOS-IC et la BNC met en valeur un sportif pour ses performances et permet de récompenner — par l'attribution d'un chéque d'une valeur de 100 000 ° foire par la banque partenaile et permet de récompenner — par l'attribution d'un chéque d'une valeur de 100 000 ° foire par la banque partenaile de permet de récompenner — par l'attribution d'un chéque d'une valeur de 100 000 ° foire par la banque partenaile de permet de récompenner — par l'attribution d'un chéque d'une valeur de 100 000 ° foire par la banque partenaile de permet de récompenner — par l'attribution d'un chéque d'une valeur de 100 000 ° foire par la banque partenaile de permet de 100 000 ° foire par la banque partenaile de 100 ° foire partenaile de 100 ° foire partenaile de 100 ° foire par la banque partenaile de 100 ° foire part

d'association...). Les porteurs de projets en ont tenu compte, proposant des projets ayant entre autres cet objectif!

Ce sont donc neuf lauréats qui ont été primés en 2018. Une enveloppe de 1.000.000 XPF a été répartie entre les gagnants. A noter que c'est 300.000 XPF de moins que les deux années passées (réduction des financements des provinces).

Les lauréats du concours 2018:

- La Ligue Calédonienne de Tennis pour son projet "Un tennis pour Elles"
- L'AS UNC section volley ball pour son projet "Les jeunes pousses de l'UNC"
- VTT Passion pour ses deux projets "Formation entraineur jeunes" et "Formation logiciel de cartographie"
- Les toiles du lagon pour son projet "Femmes à la barre"
- Comité régional de cyclisme de NC pour son projet "Au tour d'elles 2018"
- Le Rugby Club Ne Drehu pour son projet "Création d'un club de Rugby féminin à Lifou"
- Le Comité Régional de Karaté pour son projet "Arbitrage au féminin"
- La Ligue Calédonienne de Sport Adapté et Handisport pour son projet "Les femmes en action"

Le concours CIPAC Sport Santé

Le CTOS a organisé la 4ème édition du concours CIPAC « Sport-Santé » en collaboration avec ses partenaires, l'entreprise CIPAC et l'ASSNC.

Pour rappel, l'objectif de ce concours, est de favoriser à travers l'appel à projets la pratique de l'activité physique et sportive (APS) en faveur de la santé et du bien-être au sein de la population calédonienne, pratique non orientée vers la performance.

La population cible prioritaire reste les personnes sédentaires, sans distinction d'âge ou de sexe. Ce concours s'adresse à tous les clubs, ligues ou comités sportifs affiliés à une fédération.



Les initiatives proposées doivent permettre la réalisation d'un ou plusieurs des objectifs opérationnels suivants :

- Développer des créneaux réguliers « sportsanté » ouverts à tous mais tournés préférentiellement vers les publics nécessitant un accompagnement pour s'inscrire durablement dans la pratique d'une APS.
- Faciliter l'accès à la pratique « sport-santé » à tout public, en bonne santé ou souffrant de pathologies, en adaptant l'offre sportive traditionnelle.
- Proposer des cotisations réduites pour les publics « sport-santé ».
- Inciter à la formation spécifique « sport-santé » des encadrants sportifs.

Une dotation financière est ainsi versée aux lauréats du concours pour les aider à mettre en œuvre leur projet. Au total, c'est 1.800.000 XPF qui ont été répartis entre les projets choisis.

19 dossiers de participation (14 disciplines) provenant des Provinces Nord et Sud ont été déposés. Au total, 8 associations dans des disciplines variées ont été sélectionnées par un jury composé d'acteurs du sport, de la santé et des partenaires.

Les lauréats du concours 2018 :

- Union Rugby Club Dumbéa pour son projet "Rugby Santé Ne Drehu"
- Tennis Club de l'Olympique Nouméa pour son projet "Tennis Sport-Santé Bien-Être"
- Olympique Nouméa Natation pour son projet "Nagez-Forme-Santé"
- Association Sportive de Magenta section tennis de table pour son projet "Ping Santé en entreprise"
- Club Triathlon Nord pour son projet "Familythlon"
- Association Sportive du 6ème km section gym-santé pour son projet "Aquamarche"
- Crevettes musclées Nord Rugby pour son projet "Créneau Rugby à 5 sport-santé"
- Association Karaté Auteuil pour son projet
 "Seniors, sur le chemin des tatamis"

Les projets sont actuellement en cours de mise en œuvre. Un accompagnement individualisé et des sessions de travail en commun ont commencé en fin d'année 2018 et se poursuivront sur l'année 2019.

XV - GESTION DE L'HALTÉROPHILIE

Le CTOS-NC et la FFHM ont la volonté commune de mettre en place une ligue d'haltérophilie en Nouvelle-Calédonie mais sur des bases solides afin de pouvoir pérenniser son fonctionnement et dans le respect des statuts et règlement intérieur imposés par la FFHM.

Au 31 octobre 2018, la FFHM recensait 90 licenciés en Nouvelle-Calédonie regroupé au sein de 2 clubs, le Mont-Dore Ring, club omnisports regroupant 83 licenciés pratiquant tous en loisir de la musculation et 7 licenciés (dont 3 dirigeants) pour le 2ème club dénommé Institut d'haltérophilie du Mont-Dore.

Les appels à la prise de licence du CTOS et la pression mise par la Fédération Océanienne pour la mise en place d'une ligue, réveillaient les ardeurs de certains et 2 nouveaux clubs s'affiliaient, l'Olympique de Nouméa pour 5 licenciés et le Weightlifting 988 pour 9 licenciés. Dans la foulée, ces nouveaux clubs convoquaient une assemblée générale constitutive pour le 27 novembre sans ordre du jour et sans avoir pris l'attache de la FFHM.

Le Président de la FFHM, alerté, intervenait pour arrêter cette démarche tout à fait inappropriée.

En effet, outre les vices de procédures qui auraient rendu caduques la création de cette nouvelle association, les statuts imposés par la FFHM précise dans son article 18 que le Président et les membres du bureau doivent remplir une des trois conditions suivantes :

- 1. être ou avoir été classé série régionale en haltérophilie chez les juniors ou seniors,
- 2. être arbitre haltérophile de niveau régional au minimum,
- **3.** avoir occupé un poste d'élu, au titre de l'haltérophilie, dans une structure fédérale (comité départemental, Ligue régionale ou Fédération) pendant au minimum un mandat.

Ces exigences légitimes de la FFHM, et le faible nombre de licenciés dans les 3 clubs ayant manifesté la volonté de s'investir dans la future ligue, semblaient toutefois rendre difficiles l'élection d'un Président et d'un bureau remplissant ces conditions. Aux clubs de développer la pratique et le nombre de leurs licenciés et de former, avec le concours de FFHM, des arbitres régionaux et haltérophiles de niveau régional.

2019 verra, nous l'espérons, la mise en place de cette ligue, qui devrait être honorée par la présence du Président de la FFHM, Jean-Paul BULGARIDHES.







CTOS

NOUVELLE CALÉDONIE



Comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie

3º étage de la maison du sport Roger Kaddour

24, rue Duquesne — Quartier Latin

BP 333 — 98845 Nouméa Cedex

Tél.: 28 10 57 — Fax: 28 80 80

Email: ctosnc@ctos.nc - site web: www.ctos.nc